



Ottawa, le 12 janvier 2010

Monsieur Ban Ki-Moon, Secrétaire général des Nations Unies  
Nations Unies,  
New York, N.Y 10017

Re: Soutien à la *Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes*

Monsieur le Secrétaire général,

Le *Réseau de Femmes et Ministères*, fondé au Québec en 1982, est un regroupement autonome de femmes catholiques engagées dans la communauté chrétienne et particulièrement préoccupées de l'amélioration de la situation des femmes dans l'Église. La reconnaissance officielle des ministères exercés par les chrétiennes tarde à venir et l'accès au ministère ordonné leur est toujours interdit. Toutefois le spécifique du Réseau ne le dispense pas de se soucier des femmes qui, dans un grand nombre de pays, sont victimes de discrimination de toutes sortes.

Aussi le Réseau juge-t-il opportun et nécessaire de réitérer l'appui de nombreuses femmes catholiques à la *Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination contre les femmes* (CEDEF/CEDAW) alors que des représentantes de 25 pays de l'*Union mondiale des Organisations féminines catholiques* (UMOFC/WCWO) ont voté pour ne pas l'appuyer. Sa Présidente, Madame Karen M. Hurley, donnait les raisons de cette décision dans une lettre qu'elle vous faisait parvenir en novembre 2009.

Cette organisation soutient que la *CEDEF* est « un outil qui peut servir à encourager la violence contre les femmes et les jeunes filles, les mères et les enfants ». Pourtant la relecture attentive des articles du document est loin de pouvoir entériner une telle affirmation. Au contraire, ils militent tous dans le sens de la requête formulée dans sa lettre à l'*ONU*, d'« entreprendre des actions concrètes à l'égard des femmes et des enfants, victimes innocentes de violence ». Or, la *discrimination* n'est-elle pas en soi violence faite à la dignité humaine, une violence qui renferme toutes les autres? La *Convention* trouve dans ce constat sa raison d'être.

La position de l'*UMOFC* laisse entendre que des applications de la *CEDEF* seraient à l'origine du non-respect des valeurs des unes et des croyances religieuses des autres. Contester des applications de l'outil qui recourraient à un « langage ambigu » derrière lequel se cachent « certains termes comme genre, reproductif, santé, choix ou droits », implique-t-il, par le fait même,

la volonté de remettre en cause la raison d'être, la valeur et la pertinence de la *Convention* ? La *Bible* et le *Coran*, ces livres dits sacrés, ne subissent-ils pas le même sort en raison de lectures différentes ? Que de gestes d'hostilité sont commis envers de ceux et celles qui ne partagent pas les mêmes convictions de foi, allant jusqu'à des guerres parfois fratricides! En dépit de ces faits accablants de l'histoire passée et présente, moult croyantes et croyants continuent de puiser à ces sources pour mettre en lumière l'égalité de la femme et de l'homme.

Aucune législation, sous un prétexte ou un autre, ne doit tolérer un écart à ce chapitre. Constitutive de la nature humaine, la dignité de la personne, femme et homme, appelle à être reconnue et respectée intégralement. En cette matière, il n'y pas lieu de soutenir l'idée d'une dignité spécifique à la femme. Aussi il est impératif de dénoncer haut et fort le recours au concept « dignité de la femme » pour justifier la pratique d'une discrimination fondée sur le sexe.

C'est sur cet horizon de pensée que s'est imposée la nécessité de manifester de façon officielle notre soutien à la *CEDEF*. Cette expression de solidarité témoigne de deux choses : en premier lieu, l'existence de points de vue différents parmi les tenants de la tradition catholique et, en deuxième lieu, l'encouragement à poursuivre de façon encore plus inventive *l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* mais également à l'égard de tous les êtres humains.

Veillez recevoir, Monsieur le Secrétaire général, nos hommages les plus distingués,

*Micheline Laguë, présidente*

Micheline Laguë, Présidente du *Réseau Femmes et Ministères*

Siège social : 846, Chemin Ste-Foy, App. 820, Québec, Qc G1S 2J7

**Appuis à la lettre** recueillis du 15 au 26 janvier 2010:

- \* *Association des Religieuses pour la Promotion des Femmes (ARPF)*, équipe de coordination nationale (Canada)
- \* *Association des Religieuses pour la Promotion des Femmes de la région de Québec* (Canada)
- \* *Association des Religieuses pour la Promotion des Femmes du Saguenay-Lac-St-Jean* (Canada)
- \* *Association des Religieuses pour la Promotion des Femmes de l'Estrie* (Canada)
- \* *Centre culturel chrétien* (Canada)
- \* *Centre justice et foi* (Canada)
- \* *Centre St-Pierre* (Canada).
- \* *Droits et Libertés dans les Églises* (France)
- \* *Fédération des Femmes du Québec (FFQ)* (Canada)
- \* *Femmes et Hommes en Église* (France)
- \* *Forum André-Naud de Trois-Rivières* (Canada)
- \* *Housetop Care Limited* (United Kingdom)
- \* *Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal* (Canada)
- \* *La Collective L'autre Parole* (Canada)
- \* *Les Amies de Madeleine Delbrél de l'Outaouais* (Canada)
- \* *Réseau culture et foi* (Canada)
- \* *Women's Ordination Worldwide (WOW)* (United States)